



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SEANCE DU 18 JUILLET 2006

Modification suite aux remarques du contrôle de légalité

RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE : **lancement de la procédure d'Appel d'Offres**

Au vu des remarques du contrôle de légalité portant sur les seuils légaux déterminant le type de procédure, cette délibération annule et remplace celle en date du 30 mars 2006.

Dans un souci d'amélioration constant du réseau d'eau potable de la commune et à l'augmentation croissante des constructions,

La commune envisage de procéder à une mise en concurrence par le biais d'une procédure de marché public, conformément au Code des Marchés Publics en vigueur au 1^{er} janvier 2006,

Afin d'assurer la transparence et l'équité de la consultation malgré une estimation de 350 000 euros inférieure aux seuils légaux (420 000 € HT), la procédure est de type « Marché Ouvert ».

La consultation sera divisée en 8 lots découpés de la façon suivante :

- Lot 1 : Rue Joffre
- Lot 2 : Rue Lyautey
- Lot 3 : Rue Jean Mermoz
- Lot 4 : Hameau des Auriols
- Lot 5 : Traverse du Pont Guillemet
- Lot 6 : du Pont guillemet à l'Avenue Jean Moulin
- Lot 7 : Rue de Lattre de Tassigny
- Lot 8 : En Cathala

Vu l'avis favorable. des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales », « Finances » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 11 Juillet 2006,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'Appel d'Offres et à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 18 juillet 2006

Le Maire,

Jean-Louis DELJARRY.